

Image not found or type unknown



comment "recompenser" un particulier pour un apport d'affaire ?

Par **sybk**, le **05/03/2012** à **22:29**

Bonjour

comment récompenser un particulier pour un apport d'affaire ponctuel de façon légale ?
Est-il légal de lui faire un "cadeau", qui ne soit pas du cash, mais des bons d'achat ou chèques-cadeaux ? si oui, y a-t-il une limite en valeur ?
Existe-t-il d'autres options ?

merci
jb

Par **P.M.**, le **06/03/2012** à **11:35**

Bonjour,

La personne pourrait de déclarer en travailleur indépendant, éventuellement comme auto-entrepreneur...

Pour les cadeaux d'affaires, je vous propose [ce dossier...](#)